

Toulouse, le 18 novembre 2009.

C.T.A./09/C.Z/M.B/136

Objet : Concours découverte de l'arbitrage

Monsieur le Président,

Dans le cadre du développement de l'apprentissage des règles essentielles du jeu et de l'arbitrage, la F.F.R. organise annuellement une épreuve nommée « Concours de découverte de l'arbitrage » par équipe de club composée de 5 joueurs de 12 à 17 ans (nés après le 31.08.1993).

Ce concours voyait jusqu'à présent une forte participation d'équipes « cadets ». Cette année, la mise en place du jeu à XV chez les minimes dès le mois de janvier 2010 devrait favoriser la participation d' équipes minimes préalablement formées à l'arbitrage à deux au cours de CPS par les arbitres club. Ce concours doit permettre de mettre en valeur ces équipes jeunes officiels.

Ce concours, doté de nombreux prix, se déroule en quatre étapes :

- ✓ Au niveau départemental au niveau du club
- ✓ Finale territoriale pour l'équipe classée première de chaque département
- ✓ ½ Finale nationale par secteur pour l'équipe championne territoriale
- ✓ Finale nationale pour les huit meilleures équipes de Comité, qui se déroule le matin de la finale du Top 14

Trois équipes de clubs ont précédemment remportées ce concours national, en 2001 Espalion, 2007 Léguevin et le Stade toulousain en 2008, faisant honneur à notre Comité.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à ce concours que vous voudrez bien retourner au Secrétariat de la Commission des Arbitres avant le **4 décembre 2009**, terme de rigueur.

Comptant sur une participation massive des clubs du Comité à cette opération,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Le D.T.A.,
Christian ZIDEL**

**Le Président,
Patrick BATTUT**

Diffusion :

- ✓ Tous les clubs de Midi Pyrénées.

Copie à :

- ✓ MM. les Présidents des Comités Départementaux
- ✓ MM. les Délégués de Secteur
- ✓ Monsieur Frédéric DEDIEU, responsable territorial du concours.

CONCOURS DECOUVERTE DE L'ARBITRAGE 2010

FICHE D'INSCRIPTION

A RETOURNER AU SECRETARIAT DE LA C.T.A. AVANT LE **4 DECEMBRE 2009**

✓ NOM DU CLUB :

RESPONSABLE DESIGNE POUR LA FORMATION

ARBITRE OU EDUCATEUR

➤ NOM, PRENOM :

➤ FONCTION DANS LE CLUB :

➤ NUMERO DE TELEPHONE :

➤ ADRESSE MAIL :

A,le

Signature du Président et cachet du club